



Attribution de subventions dans le domaine mémoriel

Rapport n° CP/2011/91

Service gestionnaire :

Service du patrimoine culturel

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation deux propositions d'intervention du Département au titre de l'aide aux actions mémorielles.

Dans le cadre de sa politique mémorielle, le Département du Bas-Rhin apporte son soutien à des projets contribuant à valoriser et sauvegarder la mémoire régionale relative à la Seconde Guerre mondiale.

A ce titre, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les propositions de subvention, pour lesquelles la Commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, lors de sa réunion du 13 janvier dernier, a émis un avis favorable, propositions formulées dans le tableau joint en annexe.

1. L'association « Les Oubliés de l'Histoire » : participation aux frais d'organisation de la semaine de la mémoire.

L'association "Les Oubliés de l'Histoire" a pour objet de faire vivre la mémoire des minorités déportées dans l'univers carcéral nazi (homosexuels, tziganes, handicapés physiques et malades mentaux) et de favoriser la participation officielle des représentants de ces communautés à la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation.

Depuis 2007, cette association organise une "semaine de la mémoire" dans le but de favoriser, par un travail pédagogique, la transmission de la mémoire de la déportation et de l'extermination par l'Allemagne nazie des handicapés physiques, malades mentaux, des tziganes et des homosexuels. Cette année, cette semaine de la mémoire se déroulera du 16 avril au 6 mai. La programmation prévoit, outre une visite commémorative au Struthof, une série de débats et de projections, à Strasbourg et à Erstein, dont notamment une conférence sur la question du témoignage chez les homosexuels victimes de la persécution nazie.

2. Le consistoire israélite du Bas-Rhin : participation aux frais d'organisation d'un voyage à Auschwitz.

Dans le cadre de ses activités mémorielles, le consistoire israélite du Bas-Rhin organise un déplacement à Auschwitz, le 2 février prochain. Cent personnes prendront part à ce voyage organisé sur une seule journée. Dans le programme, il est prévu notamment une visite du camp de concentration d'Auschwitz, de Birkenau et du quartier juif de Cracovie.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30499	65-6574-3110	30 000,00 €	30 000,00 €	5 282,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes, conformément au tableau annexé :

- une subvention d'un montant de 782 € à l'association "Les Oubliés de l'Histoire"

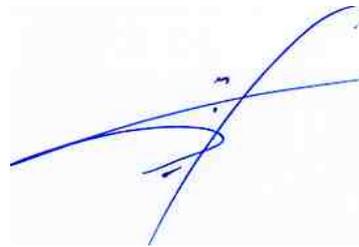
- une subvention d'un montant de 4 500 € au Consistoire Israélite du Bas - Rhin, au titre de l'aide aux actions mémorielles.

Le versement de ces subventions interviendra en une fois dès notification.

Le Département est susceptible de demander le reversement de tout ou partie de l'aide en cas de non réalisation ou de réalisation partielle des projets.

Strasbourg, le 25/01/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL